



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de la formation
Service scolarité PASS-LAS



NOTE DE RENTRÉE AUX INSCRITS EN LAS 1

Licences Accès Santé – Option santé – 10 ECTS
Année universitaire 2026/2027

Mesdames, Messieurs les étudiants,

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des indications détaillées ci-dessous, qui vous seront utiles à la préparation de votre rentrée de l'année universitaire 2026/2027.

PRÉAMBULE

Les LAS 1 sont une des modalités d'accès aux formations de médecine, de maïeutique, d'odontologie ou de pharmacie (MMOP).

Selon les modalités votées par l'établissement, les Licences Accès Santé sont composées :

- ✓ D'une majeure : licence 60 ECTS
- ✓ D'une mineure : option santé 10 ECTS (*)

LICENCES 1 2026-2027 DONNANT ACCÈS À MMOP

LAS-1 2026/2027	Filières ouvertes
Université Toulouse Capitole	
Administration économique et sociale	MMOP
Droit	MMOP
Droit – antenne Montauban	MMOP
Institut national universitaire Champollion	
Droit	MMOP
Informatique	MMOP
Mathématiques	MMOP
Physique, chimie	MMOP
Psychologie	MMOP
Sciences de la vie	MMOP
Langues étrangères appliquées affaires et commerce international	MMOP
Université de Toulouse	
Chimie	MMOP
Electronique, énergie électrique, automatique	MMOP
Mathématiques	MMOP
Mécanique	MMOP
Physique	MMOP
Physique-Chimie	MMOP
Sciences et humanités	MMOP
Sciences de la vie	MMOP
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	MMOP

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES A LA FACULTÉ DE SANTÉ DE L'UT

Vous êtes actuellement inscrit en LAS1, dans votre établissement de rattachement UTC, INUC ou UT.

Vous devrez procéder à votre double inscription administrative en LAS1 à la Faculté de Santé. Une communication vous parviendra via votre établissement de rattachement avec la procédure à suivre courant septembre.

Ensuite, la liste des inscrits sera affichée avec votre numéro étudiant sur le site internet de la faculté de santé avant la fin octobre. Nous vous remercions de bien vouloir vérifier que vous êtes sur une des listes publiées. Dans le cas contraire, vous devez le signaler à la scolarité PASS/LAS : las.gestion@utoulouse.fr

/ ! \ **Le numéro étudiant UT** vous permettra de créer votre compte ENT et d'accéder à la plateforme Moodle. Cette procédure est indispensable pour accéder à toutes les informations utiles liées à votre scolarité.

Les étudiants UTC et INUC devront activer leur compte numérique UT sur <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui leur permettra d'accéder à un ensemble d'outils et de services de l'université via l'ENT : dossier étudiant, certificat de scolarité, messagerie étudiante, plateforme pédagogique Moodle UT pour accéder aux enseignements.

Rappel à la réglementation : Les étudiants qui auraient déjà fait valoir leurs 2 chances à candidater à MMOP au cours d'un cursus antérieur (PCEM1-PCEP1-PACES-PASS-LAS) n'ont pas le droit de s'inscrire en LAS1 en 2026/2027. Si tel était le cas, l'étudiant doit impérativement procéder aux démarches de désinscription dans les plus brefs délais ; dans le cas contraire il recevra une décision d'irrecevabilité à toute candidature à l'accès à MMOP et ne pourra en aucun cas être admis dans une de ces formations.

COMMUNICATION AVEC LES ETUDIANTS

SITE INTERNET

En ce début d'année vous trouverez sur le site internet de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr> : *Calendrier universitaire*

MOODLE

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire de la LAS y seront répertoriées. Il est actualisé tout au long de l'année, il vous appartient de le consulter régulièrement.

(Calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, emplois du temps, examens, résultats...).

MESSAGERIE ÉTUDIANTE (compte numérique – ENT)

TRES IMPORTANT : seule votre adresse institutionnelle universitaire « prenom.nom@utoulouse.fr » sera considérée comme officielle.

Des informations importantes pouvant être envoyées à cette adresse, il vous appartient de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.

CONTACT SCOLARITÉ

Votre scolarité ***pour l'option santé*** est gérée par le service scolarité PASS-LAS situé à la faculté de santé, 133 route de Narbonne, bât A0 - 1^{er} étage – Division de la formation :

- ***Horaires d'ouverture*** : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (Fermé au public les mercredis et vendredis).

Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

- ***Contact mail*** : las.gestion@utoulouse.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours dématérialisés de l'option santé seront accessibles à partir du 12 novembre 2026 sur Moodle, le forum et les réponses aux questions seront ouverts début janvier 2027.

Les cours d'accompagnement organisés en visioconférence débuteront le 17 novembre 2026, le planning et le lien visio seront sur Moodle.

Les enseignements seront accessibles sur la plateforme MOODLE de l'UT : <https://moodle.univ-tlse3.fr/>

Cliquer sur « Santé », « Formations transversales LAS, PASS... » « L.AS – Licence Accès Santé – Mineure santé ».

Vous devez vous inscrire à vos cours. Une fiche d'aide pour les étudiants y est accessible sur le site de la faculté de santé dans la rubrique informations rentrée universitaire : <https://sante.univ-tlse3.fr/informations-scolaire-l-as>

Les étudiants ne doivent pas se déplacer à la faculté ; tous les enseignements de l'option santé sont organisés en distanciel, via l'application MOODLE de l'UT.

Une réunion d'information est programmée en présentiel sur la faculté de santé (133 route de Narbonne) au bâtiment A6 – Amphi 1 et en visioconférence (le lien sera déposé sur le site le jour même) :

le jeudi 17/09/2026 à 18h00